

RCS : PARIS Code greffe : 7501

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de PARIS atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2017 B 23624 Numéro SIREN : 494 806 573 Nom ou dénomination : A.G. INVEST

Ce dépôt a été enregistré le 02/07/2020 sous le numéro de dépôt 37994



20200379942019

DATE DEPOT : 02/07/2020

N° DE DEPOT : 37994

N° GESTION : 2017B23624

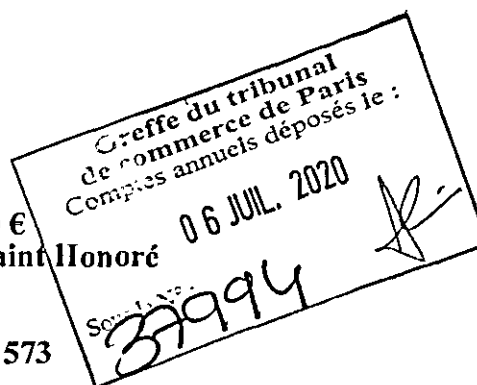
N° SIREN : 494806573

DENOMINATION : A.G. INVEST

ADRESSE : 5 rue du Marché Saint Honoré 75001 PARIS

MILLESIME : 2019

A.G INVEST
SAS au capital de 5.000 €
Siège social : 5, rue du Marché Saint Honoré
75001 PARIS
R.C.S.: PARIS B 494 806 573



PROCES VERBAL DES DECISIONS DE L'ASSOCIE UNIQUE
ASSEMBLEE GENERALE ANNUELLE

L'an deux mil vingt
le 23 Juin quinze heures

Mr Alexandre GRANDCHAMP, associé unique de AG INVEST, Société par Actions Simplifiée au capital de 5.000 €, numéro RCS 494 806 573, dont le siège social est 5, rue du Marché Saint Honoré 75001 Paris.

Après avoir exposé que :

Mr Alexandre GRANCHAMP, gérant associé, a établi et arrêté les comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexe) de l'exercice clos le 31/12/2019 et le rapport de gestion sur l'activité de la société au cours de cet exercice.

A pris les décisions ci-après relatives à :

- l'approbation des comptes de l'exercice clos le 31/12/2019 ;
- l'affectation du résultat ;
- la constatation des conventions visées à l'article L. 227-10 du code de commerce ;

Première décision

L'associé unique, après avoir pris connaissance du rapport de gestion de la gérance relatif à l'exercice clos le 31/12/2019 approuve ces comptes, tels qu'ils lui ont été présentés, lesdits comptes se soldant par un bénéfice de 43 540.06 €.

L'associé unique approuve également les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans le rapport de gestion.

Deuxième décision

L'associé unique décide la distribution de dividendes à hauteur de 214 286 € de la façon suivante :

- Affectation du résultat de l'exercice clos au 31/12/2019 43 540.06 €
- Imputation sur les reports à nouveau 170 745.94 €

Sur le plan fiscal, ce dividende ouvre droit, au profit des associés personnes physiques, à l'abattement prévu à l'article 153,3, 2° du Code général des impôts, calculé sur la totalité de son montant, après option à l'imposition suivant le barème progressif d'impôt sur le revenu, à défaut le PFU s'applique.

En outre, l'associé unique reconnaît qu'au titre des trois derniers exercices, il a été distribué les dividendes suivants :

Exercice	Revenus éligibles à l'abattement		Revenus non éligibles à la l'abattement
	Dividendes	Autres revenus distribués	
2018	215 000		
2017	215 000		
2016	NEANT		

Troisième décision

L'associé unique déclare qu'aucune convention visée à l'article L, 227-10 du code de commerce n'est intervenue au titre de l'exercice écoulé.

De ce que dessus, il a été établi le présent procès-verbal, signé par l'associé unique et consigné sur le registre de ses décisions.

Signature de l'associé unique



A.G INVEST

SAS au capital de 5.000 €
Siège social : 5, rue du Marché Saint Honoré
75001 PARIS

R.C.S.: PARIS B 494 806 573

RAPPORT DE GESTION

A l'Assemblée Générale Ordinaire de l'associé unique

réunie le 23 Juin 2020

Chère Associée,

Nous vous avons réunis en Assemblée Générale Ordinaire, en exécution des prescriptions légales, pour vous rendre compte de l'activité de votre société durant l'exercice écoulé clos le 31 Décembre 2019, et pour soumettre à votre approbation les comptes annuels de cet exercice.

Nous vous rappelons que tous les documents dont la communication est prévue par la loi et les règlements ont été tenus à votre disposition dans les délais légaux.

Nous sommes à votre disposition pour vous donner toutes précisions et tous renseignements complémentaires qui pourraient vous paraître opportuns.

Nous reprenons ci-après, successivement, les différentes informations telles que prévues par la réglementation.

I - RESUME DE L'ACTIVITE

Le chiffre d'affaires hors taxe de l'exercice écoulé s'est élevé à €. 526 167 contre € 1 393 080 en 2018.

L'excédent brut d'exploitation s'élève à € 85 935 contre €. 679 228 en 2018.

A.G

II - COMPTES ANNUELS - ETATS FINANCIERS

Les comptes annuels constitués du bilan, du compte de résultat et de l'annexe comptable sont présentés conformément aux dispositions légales.

Le bilan et le compte de résultat ont été établis de la même manière et selon les mêmes méthodes que pour l'exercice précédent, les bases d'évaluation de l'actif et du passif n'ayant pas été modifiées.

A - BILAN

L'actif immobilisé, en valeur nette, se situe à €. 128 943 à la clôture de l'exercice.

L'actif circulant exprimé en euros, comparé avec l'exercice précédent se présente ainsi :

	12/18	12/19
- Clients	0	250 000
- Avances et Acomptes	0	500
- Autres créances	66 780	132 260
- Disponibilité	718 783	18 458
- Charges constatées d'avances	6 005	6 127

Les capitaux propres s'élèvent à € 301 572

Les dettes totalisent €. 234 716, et sont constituées :

- d'emprunt et dettes établissement de crédit	€.	15 173
- d'emprunts et dettes financières	€.	104 640
- de fournisseurs	€.	7 776
- de dettes fiscales et sociales	€.	107 127

B - COMPTE DE RESULTAT

Ce compte dégage un bénéfice de €.43 540.06. L'analyse des soldes intermédiaires de gestion en d'euros se présente ainsi :

	2018	2019
- Production de l'exercice	1 393 080	526 167
- Valeur ajoutée	1 080 852	301 585
- Excédent brut d'exploitation	679 228	85 935
- Résultat courant	652 565	63 978
- Résultat net	466 303	43 540

C - ANNEXE

La description des règles et méthodes comptables utilisées et les informations sur le bilan et le compte de résultat mentionnés dans ladite annexe n'appellent aucune précision complémentaire. Ce document a été établi conformément aux prescriptions légales.

III - AFFECTATION DES RESULTATS

L'associé unique décide la distribution de dividendes à hauteur de 214 286 € de la façon suivante :

- Affectation du résultat de l'exercice clos au 31/12/2019	43 540.06 €
- Imputation sur les reports à nouveau	170 745.94 €

Sur le plan fiscal, ce dividende ouvre droit, au profit des associés personnes physiques, à l'abattement prévu à l'article 153,3, 2° du Code général des impôts, calculé sur la totalité de son montant, après option à l'imposition suivant le barème progressif d'impôt sur le revenu, à défaut le PFU s'applique.

En outre, l'associé unique reconnaît qu'au titre des trois derniers exercices, il a été distribué les dividendes suivants :

Exercice	Revenus éligibles à l'abattement		Revenus non éligibles à la l'abattement
	Dividendes	Autres revenus distribués	
2018	215 000		
2017	215 000		
2016	NEANT		

IV - INFORMATIONS DIVERSES PREVUES PAR LA LOI

Nous vous précisons que les comptes de l'exercice ne prennent pas en charges des dépenses non déductibles du résultat fiscal (article 223 quarter du CGI)

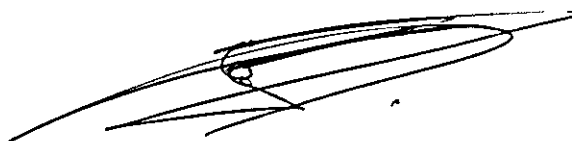
A.G

V - EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE DE L'EXERCICE

La crise sanitaire liée au Covid-19 et les mesures de confinement instaurées à compter du 17 mars 2020 ont conduit la société à adapter son fonctionnement afin de poursuivre, dans la mesure du possible, ses activités en utilisant les technologies de l'information et de la communication à sa disposition. Les conséquences de cette situation sont à ce jour difficilement mesurables et dépendront essentiellement de l'ampleur et de la durée du confinement.

Fait à Paris, le 29 Mai 2019

Le Président

A handwritten signature in black ink, consisting of several overlapping loops and strokes, positioned below the text 'Le Président'.

Annexes 2020

AG INVEST

ANNEXE

Période du 01/01/2019 au 31/12/2019

Aux comptes annuels présentée en Euro

PREAMBULE

L'exercice social clos le 31/12/2019 a une durée de 12 mois.

L'exercice précédent clos le 31/12/2018 avait une durée de 12 mois.

Le total du bilan de l'exercice avant affectation du résultat est de 536 287,94 E.

Le résultat net comptable est un bénéfice de 43 540,06 E.

Les informations communiquées ci-après font partie intégrante des comptes annuels qui ont été établis le 30/03/2020 par les dirigeants.

1 - REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les conventions ci-après ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux règles de base suivantes :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

- Amortissements de l'actif immobilisé : les biens susceptibles de subir une dépréciation sont amortis selon le mode linéaire ou dégressif sur la base de leur durée de vie économique.

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, et après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes et règlements obtenus.

Les décisions suivantes ont été prises au niveau de la présentation des comptes annuels :

- immobilisations décomposables : l'entreprise n'a pas été en mesure de définir les immobilisations décomposables ou la décomposition de celles-ci ne présente pas d'impact significatif,
- immobilisations non décomposables : bénéficiant des mesures de tolérance, l'entreprise a opté pour le maintien des durées d'usage pour l'amortissement des biens non décomposés.

AG INVEST

ANNEXE

Période du 01/01/2019 au 31/12/2019

Aux comptes annuels présentée en Euro

2 - AUTRES ELEMENTS SIGNIFICATIFS DE L'EXERCICE

2.1 - AUTRES ELEMENTS SIGNIFICATIFS

Les états financiers de l'entité ont été préparés sur la base de la continuité de l'activité. Les activités ont commencé à être affectées par COVID-19 au premier trimestre 2020 et l'entité s'attend à un impact négatif sur ses états financiers en 2020. La société, compte tenu du caractère récent de l'épidémie et des mesures annoncées par le gouvernement pour aider les entreprises, n'est toutefois pas en capacité d'en apprécier l'impact chiffré éventuel. A la date d'arrêté des comptes des états financiers 2019 de l'entité, la direction de l'entité n'a pas connaissance d'incertitudes significatives qui remettent en cause la capacité de l'entité à poursuivre son exploitation.

AG INVEST

ANNEXE

Période du 01/01/2019 au 31/12/2019

Aux comptes annuels présentés en Euro

3 - NOTES SUR LE BILAN ACTIF

3.1 - Actif Immobilisé

Les mouvements de l'exercice sont détaillés dans les tableaux ci-dessous :

3.1.1 - Immobilisations brutes = 196 834 E

Actif immobilisé	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles	186 067			186 067
Immobilisations financières	9 890	877		10 767
TOTAL	195 957	877		196 834

3.1.2 - Amortissements et provisions d'actif = 67 890 E

Amortissements et provisions	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles	39 110	28 781		67 890
Titres mis en équivalence				
Autres Immobilisations financières				
TOTAL	39 110	28 781		67 890

3.1.3 - Détail des immobilisations et amortissements en fin de période

Nature des biens immobilisés	Montant	Amortissement	Valeur nette	Durée
Instal.gales, agencet, aménagt.div	95 338	23 684	71 654	10 ans
Matériel de transport	54 315	22 344	31 971	4 à 5 ans
Matériel de bureau	5 293	2 949	2 344	3 ans
Mobilier	30 357	18 460	11 897	3 à 5 ans
Cheptel	764	454	310	5 ans
TOTAL	186 067	67 890	118 176	

3.2 - Etat des créances = 398 199 E

Etat des créances	Montant brut	A un an	A plus d'un an
Actif immobilisé	9 812		9 812
Actif circulant & charges d'avance	388 387	388 387	
TOTAL	398 199	388 387	9 812

AG INVEST

ANNEXE

Période du 01/01/2019 au 31/12/2019

Aux comptes annuels présentée en Euro

3 - NOTES SUR LE BILAN ACTIF (suite)

3.3 - Produits à recevoir par postes du bilan = 777 E

Produits à recevoir	Montant
Immobilisations financières	
Clients et comptes rattachés	
Autres créances	777
Disponibilités	
TOTAL	777

3.4 - Charges constatées d'avance = 6 127 E

Les charges constatées d'avance ne sont composées que de charges ordinaires dont la répercussion sur le résultat est reportée à un exercice ultérieur.

AG INVEST

ANNEXE

Période du 01/01/2019 au 31/12/2019

Aux comptes annuels présentés en Euro

4 - NOTES SUR LE BILAN PASSIF

4.1 - Capital social = 5 000 E

Mouvements des titres	Nombre	Val. nominale	Capital social
Titres en début d'exercice	500	10,00	5 000
Titres émis ou variation du nominal			
Titres remboursés ou annulés			
Titres en fin d'exercice	500	10,00	5 000

4.2 - Etat des dettes = 234 716 E

Etat des dettes	Montant total	De 0 à 1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Etablissements de crédit	15 173	7 630	7 543	
Dettes financières diverses	104 640	104 640		
Fournisseurs	7 776	7 776		
Dettes fiscales & sociales	107 127	107 127		
Dettes sur immobilisations				
Autres dettes				
Produits constatés d'avance				
TOTAL	234 716	227 173	7 543	

4.3 - Charges à payer par postes du bilan = 39 689 E

Charges à payer	Montant
Emprunts & dettes établ. de crédit	12
Emprunts & dettes financières div.	
Fournisseurs	4 944
Dettes fiscales & sociales	34 734
Autres dettes	
TOTAL	39 689

AG INVEST

ANNEXE

Période du 01/01/2019 au 31/12/2019

Aux comptes annuels présentée en Euro

5 - NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT

5.1 - Ventilation du chiffre d'affaires = 526 167 E

Le chiffre d'affaires de l'exercice se décompose de la manière suivante :

Nature du chiffre d'affaires	Montant HT	Taux
Prestations de services	526 167	100,00 %
TOTAL	526 167	100,00 %

AG INVEST

ANNEXE

Période du 01/01/2019 au 31/12/2019

Aux comptes annuels présentée en Euro

6 - AUTRES INFORMATIONS

6.1 - Engagements donnés = 972 E

Nature des engagements donnés	Montant
Effets escomptés non échus	
Avals & cautions	
Crédit-bail mobilier	972
Crédit-bail immobilier	
Autres engagements	
TOTAL	972

AG INVEST

ANNEXE

Période du 01/01/2019 au 31/12/2019

Aux comptes annuels présentés en Euro

8 - DETAIL DES POSTES CONCERNES PAR LE CHEVAUCHEMENT D'EXERCICE

Les comptes détaillés dans les tableaux suivants concernent les écritures comptables relatives à l'indépendance des exercices.

8.1 - Produits à recevoir = 777 E

Produits à recevoir	Montant
Autres créances :	777
Etat - produits à recevoir(448700)	777
TOTAL	777

8.2 - Charges constatées d'avance = 6 127 E

Charges constatées d'avance	Montant
Charges constatées d'avance(486000)	6 127
TOTAL	6 127

8.3 - Charges à payer = 39 689 E

Charges à payer	Montant
Emprunts & dettes auprès des établissements de crédit :	12
Intérêts courus(168800)	12
Dettes fournisseurs et comptes rattachés :	4 944
Fournisseurs - fact. non parvenues(408100)	4 944
Dettes fiscales et sociales :	34 734
Dettes provis. pr congés à payer(428200)	601
Personnel - autres charges à payer(428600)	19 999
Charges sociales s/congés à payer(438200)	258
Charges sociales - charges à payer(438600)	8 765
Taxe d'apprentissage cap(448632)	2 148
Formation continue cap(448633)	2 963
TOTAL	39 689